

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

MANAGEMENT & CONSULTANCY
BY HISCOX



MAINTENEZ LE CAP,
même lorsque survient l'imprévisible

**HISCOX**

01

Même en étant **irréprochable**, une entreprise peut être mise en cause...

Quotidiennement, les entreprises font face à des risques qui affectent la gestion de leurs projets, leurs données professionnelles ainsi que les relations commerciales avec leurs clients. Personne n'a pour habitude de commettre des erreurs. Néanmoins, l'imprévisible peut survenir à tout moment. Tant pour les affaires de votre client ou celles des clients du client, l'addition peut vite grimper. L'erreur la plus élémentaire peut s'avérer la plus dommageable.

Plus de **300 000 clients professionnels** en Europe

Fondée en 1901, Hiscox dispose d'une solide expérience dans l'assurance de diverses professions ainsi que d'une présence très étendue en Europe et à l'international.

Dans le domaine des assurances spécifiquement dédiées aux entreprises, notre portefeuille compte aujourd'hui plus de 300 000 clients professionnels en Europe.



Chaque professionnel, quel que soit son secteur d'activité, a besoin d'un assureur qui comprenne les subtilités de son métier et d'un contrat sur mesure. C'est pourquoi Hiscox a développé des assurances en responsabilité civile professionnelle propres à différents secteurs. Ainsi, le client a **la garantie d'être assuré contre les risques spécifiques à son domaine**. Il bénéficie aussi de l'expertise de nos conseillers dédiés à ces secteurs.

Hiscox a ainsi créé pour les indépendants et les entreprises, les assurances suivantes :



Technology by Hiscox

pour le secteur de l'informatique.



Management & Consultancy by Hiscox

pour les actifs dans la consultance, les ressources humaines, la formation, etc.



Marketing & Communication by Hiscox

pour les professionnels en matière de relations publiques, marketing, communication, organisation d'événements, etc.



Miscellaneous by Hiscox

pour divers secteurs comme le tourisme, le bien-être (par ex. luminothérapie, yoga, feng shui), le développement personnel (par ex. coaching), la traduction, le soutien administratif, et bien d'autres secteurs encore.



Notre promesse : fournir un service sur mesure et des couvertures adaptées aux spécificités de votre métier.



CyberClear et protection juridique : des **extensions optionnelles pour une couverture intégrale**

A côté de nos contrats d'assurance RC professionnelle spécifiques à chaque secteur d'activité, nous proposons des extensions optionnelles afin d'étendre la couverture dont bénéficient vos clients. D'une part, CyberClear by Hiscox qui assure, entre autres, contre les conséquences du piratage informatique, d'une intrusion dans le système, de la perte ou du vol de données ou de cyberattaques. De l'autre, la garantie protection juridique couvre les frais judiciaires exposés dans le cadre, notamment, des recours civils extracontractuels, d'une défense pénale ou de l'insolvabilité de tiers.

Le combiné avec CyberClear et/ou la Protection Juridique : l'offre qui protège votre client contre tous les risques !



02

L'assurance RC professionnelle Management & Consultancy by Hiscox

Les métiers de la consultance consistent à fournir des conseils en vue d'améliorer le fonctionnement d'une organisation. Malheureusement, les consultants peuvent aussi commettre des erreurs susceptibles d'entraîner des réclamations. Même un consultant irréprochable peut être mis en cause. Dans ce domaine comme dans tant d'autres, les relations commerciales constituent la base de l'activité professionnelle. Il faut donc les préserver à tout prix.

Cette assurance RC professionnelle protège les professionnels du conseil et des services exerçant notamment les activités suivantes :

- Conseil en organisation, stratégie, management, développement commercial, négociations, gestion de risque
- Conseils financiers, optimisation des charges, gestion administrative
- Conseil en logistique et transport
- Conseil en import et export
- Conseil en économies d'énergie
- Turnaround management
- Protection des données
- Formation
- Coaching, conseil en développement personnel
- Conseil en ressources humaines, recrutement
- Fonctions par intérim / de transition
- Externalisation
- Direction par intérim
- Chasseur de têtes

Les garanties principales de Management & Consultancy by Hiscox

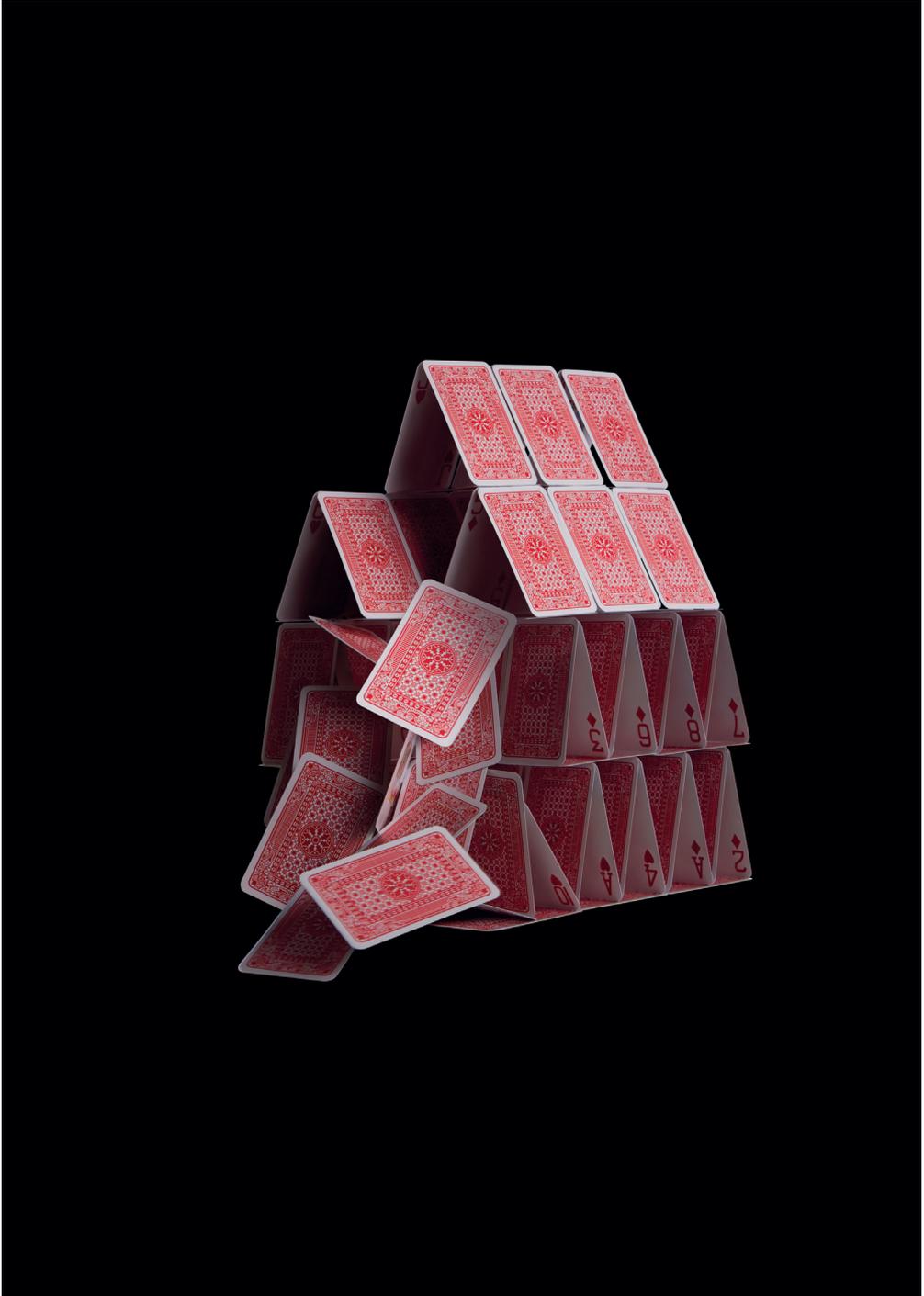
Parce qu'Hiscox connaît les métiers du conseil et des services sur le bout des doigts, nous sommes capables de proposer la couverture la plus large possible. Elle comprend notamment :

- les manquements contractuels et retards accidentels dans la prestation
- les fautes professionnelles, erreurs ou omissions
- les fautes intentionnelles ou la malveillance des préposés
- la perte et destruction des données
- la violation des droits de propriété intellectuelle
- la transmission accidentelle de virus
- la divulgation d'informations confidentielles
- l'atteinte à la réputation
- l'atteinte à la vie privée
- le défaut de conseil
- les dommages aux biens confiés
- la diffamation et le dénigrement

« En cas de litige portant sur la qualité de ses services, un consultant doit engager des frais conséquents pour assurer sa défense. Avec la RC professionnelle Management & Consultancy, ces frais sont pris en charge par Hiscox. »

Des études montrent que 70% des PME du secteur du conseil ne disposent pas d'une protection adaptée contre les litiges portant sur leur responsabilité civile professionnelle. Or, le coût financier d'un tel contentieux peut très vite s'envoler. Sans une couverture adaptée, cette situation peut nuire à la réputation du consultant, voire mettre en péril l'équilibre financier de son activité.





03

Hiscox, **votre partenaire idéal** pour une tranquillité d'esprit totale



Une culture axée sur le service

Nous connaissons les attentes du client grâce à une solide expérience des assurances RC professionnelle. Nos contrats proposent une couverture et des garanties généreuses et complètes, ainsi qu'un service dédié qui assure une tranquillité d'esprit totale à votre client.



Des solutions d'assurance individuelles

Notre équipe dédiée aux clients professionnels se fera un plaisir d'élaborer une solution d'assurance personnalisée, adaptée aux besoins de votre client.



Aucune sous-limite

Les contrats du marché prévoient très souvent des sous-limites pour les dommages immatériels consécutifs ou non, les frais de retrait ou les frais de reconstitution des médias et les biens confiés. Hiscox n'applique pas de sous-limites : l'assuré est couvert pour tout type de sinistre garanti jusqu'à épuisement du montant total de la garantie RC professionnelle souscrite.



Une couverture large

Nos assurances RC professionnelle offrent une couverture complète et sans équivoque « tous risques sauf ». En d'autres termes : tout ce qui n'est pas exclu est couvert. Ce principe s'applique dans le monde entier (excepté aux USA et au Canada). De plus, nous couvrons aussi les erreurs et omissions du fait des sous-traitants.



Un exemple de clarté

Les assurances RC professionnelle sont extrêmement claires pour une approche simple et sans la moindre mauvaise surprise. Vous savez exactement quels risques sont couverts pour votre client.



Notre philosophie en matière de gestion des sinistres

Nous veillons à ce que le processus de gestion des sinistres se déroule dans les meilleures conditions. Nous partons du principe que les circonstances factuelles du litige qui nous sont communiquées par l'assuré sont correctes et sur cette base nous défendons au mieux notre assuré ainsi que la relation commerciale avec son client. De plus, nous interprétons toujours la police en faveur de l'assuré. Telle est, en quelques mots, notre philosophie.



Un vaste réseau d'experts

Nous mettons à disposition un vaste réseau d'experts, et notamment d'avocats spécialisés, dans les activités que nous assurons.



Souscription simple et rapide

Les démarches pour être assuré sont extrêmement simples : soit via un pre-priced proposal (PPP), un questionnaire pour une approche sur mesure, ou en quelques clics via notre outil en ligne (EPPP).



04

L'histoire des clients

Fuite de données

Un consultant en fusion-acquisition travaille sur une importante fusion entre deux entreprises. Au cours de la procédure, des informations confidentielles sur le projet sont rendues publiques, entraînant une baisse importante du prix initial de l'opération. Le consultant est exclu du projet et poursuivi en justice pour un montant de 1 million d'euros.



Prise en charge par Hiscox :

Son assurance responsabilité civile professionnelle lui fournit une assistance juridique pendant la durée du litige et couvre la somme de 500 000 € réglée à l'amiable.

Conseils stratégiques sans suivi

Un consultant en stratégie délivre des conseils dans plusieurs domaines à une entreprise. Quelques mois plus tard, l'entreprise l'attaque en justice lors de difficultés financières.



Prise en charge par Hiscox :

Le consultant ayant fait son travail, mais la société ne suivant pas ses conseils, Hiscox a payé les frais de défense du consultant qui a finalement été mis hors cause.

Malencontreuse maladresse

L'un des salariés de notre assuré, société de nettoyage, en charge de l'entretien ménager d'une entreprise, a renversé de l'eau de javel sur la moquette neuve d'une salle de réunion et l'a endommagée. La responsabilité de notre assuré est établie.



Prise en charge par Hiscox :

Les coûts de remise en état à hauteur de 1 835 €.

Incident informatique et réputation

Perdre des données entraîne souvent des conséquences dommageables. La réputation de notre client était en jeu lorsque son système informatique fut endommagé.



Prise en charge par Hiscox :

Nous avons financé l'intervention de techniciens qui ont restauré le système informatique de notre assuré et récupéré les données confiées par ses clients.

05

Pourquoi souscrire une assurance RC professionnelle ?

Même un client irréprochable peut être mis en cause

Il n'est pas nécessaire d'être responsable d'un sinistre pour être mis en cause. Exemple : votre assuré réalise une prestation pour un client. Mécontent du résultat, celui-ci l'attaque en justice alors que le problème découle en réalité d'une mauvaise mise en application des recommandations d'usage ou encore d'une mauvaise utilisation du service par les employés. Il est alors essentiel de pouvoir compter sur une couverture responsabilité civile professionnelle à même de prendre en charge les frais de défense, ce qui évite de devoir préfinancer de telles dépenses. Il est important d'être accompagné par des avocats / experts spécialisés en la matière car les frais peuvent rapidement atteindre des sommets.

Les relations commerciales sont la base d'une activité, il faut tout faire pour les préserver

En cas de désaccord, les clients attendent des solutions. Un assureur qui attend une réclamation officielle avant d'intervenir et payer le montant d'un préjudice commet une grave erreur : il oublie que la préservation des relations commerciales constitue le fonds de commerce des affaires de ses clients. Hiscox intervient en amont, dès qu'un fait susceptible d'engager la responsabilité du client est connu. Cette proactivité évite la judiciarisation du litige et préserve la réputation de l'assuré.

Votre client doit être assuré pour décrocher certains contrats

Dans un contexte de plus en plus procédurier, il est désormais fréquent que certains clients exigent de leurs prestataires une attestation d'assurance, ou que les banques exigent de leurs clients des garanties. Il serait dommage de passer à côté d'un contrat d'envergure ou d'une opportunité de financement uniquement parce que votre client n'est pas correctement assuré.

Votre client maîtrise-t-il les risques auxquels s'exposent les prestataires ?

Dans le cadre de certaines prestations, l'assuré peut être amené à faire appel à divers prestataires (agences, graphistes, juristes, etc.), et peut donc, par effet de ricochet, être mis en cause en cas d'erreurs de leur part.

Les employés peuvent représenter une menace pour l'entreprise

Votre client ne peut pas contrôler son personnel en permanence. Il doit donc protéger son entreprise des éventuelles erreurs que pourraient commettre les employés et qui pourraient avoir des répercussions désastreuses sur la pérennité de la société.

Votre client a besoin d'un assureur spécialiste du métier et d'un contrat sur mesure

Depuis plus de 35 ans, le groupe Hiscox a développé un savoir-faire spécifique destiné à couvrir la responsabilité civile professionnelle des acteurs de l'informatique, du marketing et de la communication, de la consultance, et de bien d'autres secteurs. Hiscox Europe assure plus de 300 000 clients professionnels et accompagne aussi bien les sociétés en création que les multinationales.

La RC professionnelle agit comme l'assurance vie d'une entreprise

L'assurance responsabilité civile professionnelle n'est pas l'apanage des grandes entreprises. L'intensité des sinistres n'est pas proportionnelle au chiffre d'affaires de l'assuré. Il est donc important de s'assurer pour des montants suffisants, sous peine de mettre en péril l'avenir de son entreprise.

A qui s'adressent nos assurances RC professionnelle ?

Les assurances RC professionnelle de Hiscox s'adressent à toutes les entreprises personnes physiques ou morales dont le bilan ne dépasse pas 1 milliard d'euros. Ce groupe cible comprend également les sociétés en création (en souscription sur mesure pour les dossiers hors bulletin de souscription). Le montant de garantie maximum s'élève à 25 millions d'euros, y compris pour les dommages immatériels non consécutifs.

Encore des questions ? Nous sommes heureux d'y répondre !

Contactez-nous :

+32 (0)2 788 26 00

hiscox.underwriting@hiscox.be

Ombudsman des Assurances :

Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles Tél. : 00 32 (0) 25 47 58 71

E-mail : info@ombudsman-insurance.be www.ombudsman-insurance.be

Hiscox SA :

La succursale belge, sise à 1130 Bruxelles, avenue du Bourget 42 B8, est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.642.934, et est reconnue par la Banque nationale de Belgique (« BNB » - Avenue du Berlaumont 14, 1000 Bruxelles, Belgique) sous le numéro de référence 3099 ; Hiscox SA est une compagnie d'assurance luxembourgeoise dont le siège social est établi au 35F, avenue John F. Kennedy, 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (registre de commerce et des sociétés : B217018). Elle est placée sous le contrôle du Commissariat aux Assurances (« CAA » - 7, boulevard Joseph II, 1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg).

